



CRESS Corsica

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse

N°3
FÉVRIER
2015

PANORAMA



L'ANCRAGE TERRITORIAL DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



ÉDITORIAL

A l'heure où l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est renforcée à la fois dans son objet et ses missions et ce, tant au niveau national par la loi du 31 juillet 2014, qu'au niveau régional, par la place importante qu'elle occupe dans le projet PADDUC et l'adoption récente du programme CorsEco Solidaire 2 par l'Assemblée de Corse, il convient d'apporter un regard objectif sur l'une de ses spécificités : son ancrage territorial.

Dans une Corse fortement fragmentée - entre mer et montagne, entre milieux urbains et ruraux - il apparaît nécessaire d'éclairer cette "territorialité" au travers d'un nouveau focus de l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire proposé par la CRESS Corsica et l'Observatoire Économique Régional (GIP CORSE COMPETENCES) à partir des dernières données disponibles et de témoignages des acteurs du secteur.

Cet éclairage alimentera ainsi la réflexion des décideurs locaux, mais également la conduite des actions de la CRESS CORSICA, avec pour ambition de réduire les inégalités territoriales et de favoriser un autre modèle de développement, davantage respectueux de l'Homme et de son environnement. Telle est la nature même de l'ESS, mettre en adéquation les besoins des personnes et le développement des structures par la mise en œuvre de projets d'utilité sociale, facteur de cohésion, d'égalité, de développement économique et de création d'emplois locaux durables.

Jean Zuccarelli
Président du GIP Corse Compétences
Président de l'ADEC

Pierre-Jean Rubini
Président de la CRESS CORSICA

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ESS EN CORSE

1153 établissements employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire, dont

87,5% sont des structures associatives, 7,4% des coopératives et 5% des mutuelles

8576 emplois salariés de l'ESS, soit

12,8% de l'ensemble des emplois du secteur privé

7612 équivalents temps plein (ETP)

72,6% des emplois féminins

190,2 millions d'euros de rémunérations brutes annuelles versées (hors charges patronales)

1

UNE APPROCHE GLOBALE ET COMPARÉE : L'ESS AU NIVEAU RÉGIONAL

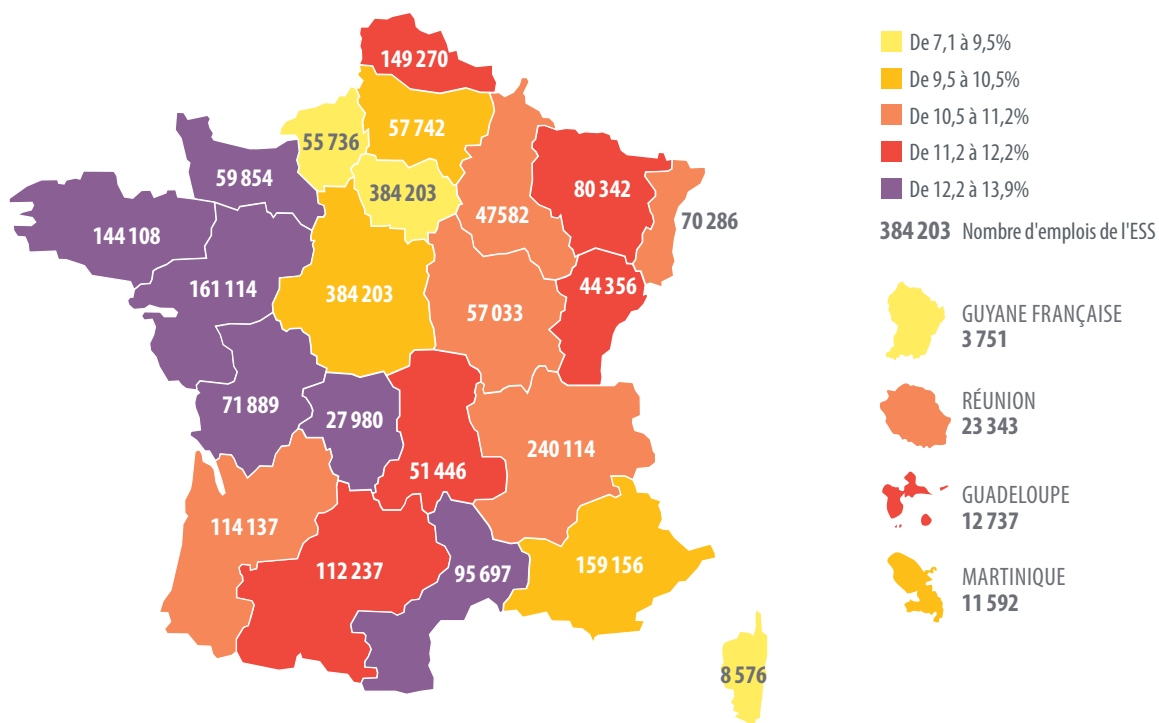
LA CORSE ET LES AUTRES RÉGIONS

L'Économie Sociale et Solidaire est composée en France de 2,3 millions de salariés, ce qui représente 10,3% de l'emploi salarié total (public et privé). Le poids est variable selon les régions, il oscille entre 7,1 % et 13,9% de l'emploi.

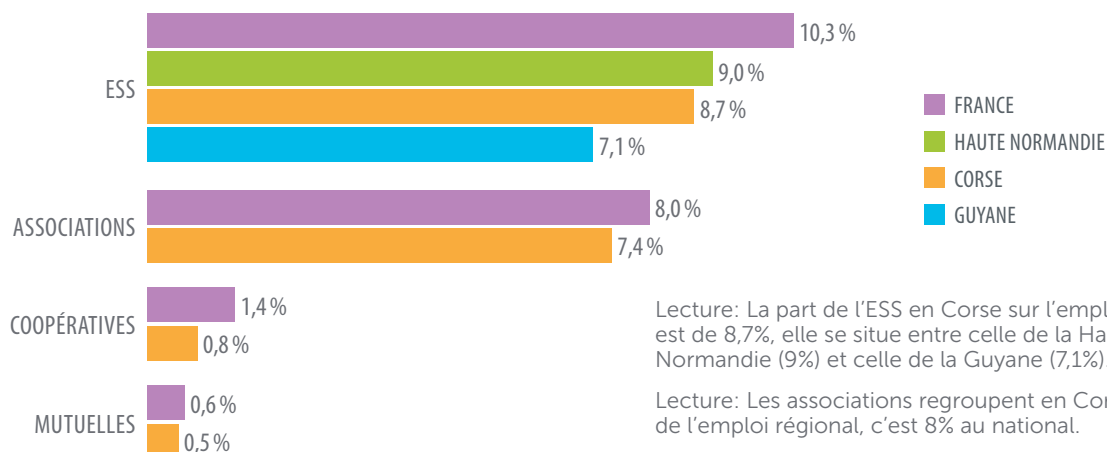
En Corse, la part relative de l'ESS dans l'emploi régional total (8,7%) se situe dans les plus faibles taux des régions françaises avec la Guyane (7,1%) et la Haute-Normandie (9%). L'écart est de plus de deux points avec la moyenne nationale (10,3%).

Cette faiblesse relative est cependant à pondérer, eut égard à l'importance du secteur public. En effet, hors fonction publique, l'ESS représente davantage avec 12,8% de l'emploi privé, contre 13,9% pour l'ensemble de l'hexagone. Par ailleurs, un découpage territorial plus fin montre son implantation prédominante dans les zones rurales (voir par ailleurs).

VOLUMES ET PARTS EN RÉGION DES EMPLOIS DE L'ESS



POIDS EN % DE L'ESS DANS L'EMPLOI PAR STATUT EN CORSE ET EN FRANCE



LE TERRITOIRE DANS L'ADN DES STRUCTURES DE L'ESS

L'Économie Sociale et Solidaire est fortement ancrée dans les territoires de notre région. Ses entreprises sont majoritairement concentrées dans les secteurs des Sports & Loisirs, de l'Action sociale, des Arts & spectacles, de l'Enseignement... ce maillage territorial est constitué majoritairement par de petits établissements qui jouent un rôle essentiel en matière de services aux populations, d'animation locale et d'attractivité des territoires, notamment dans le rural.

Par ailleurs, il est à souligner l'importance de l'ancrage territorial de l'ESS. En effet, 77% des 1153 établissements recensés possèdent leur siège social dans l'île. Les 23% restant représentent les grands groupes mutualistes et banques coopératives. Ce secteur des Activités financières & assurance¹ possède peu d'entreprises sur l'île. Il est organisé

autour de 9 entreprises² qui gèrent 95 établissements.

Positionnée dès lors sur des secteurs économiques peu exposés aux délocalisations, créatrice de plus-values monétaire et sociale, l'ESS développe une économie de proximité par et pour les populations vivant sur un territoire donné. Les acteurs de l'ESS requalifient l'idée de marché, non plus en tant que perspective de profit individuel en réponse à un besoin exprimé, ou anticipé, mais en tant que bénéfice collectif.

Les acteurs de l'ESS en Corse se distinguent par leur très forte appartenance au secteur associatif qui concentre plus de 85% des effectifs salariés – contre 78% à l'échelle nationale – et 87,5% des employeurs.

Corollaire de cette prédominance du monde associatif, le poids des

coopératives et des mutuelles est mécaniquement moins élevé comparé à la moyenne nationale. Le secteur coopératif représente 7% des établissements employeurs de l'ESS (contre 13% en France) tandis que le secteur mutualiste en concentre 5% (contre 6% en France).

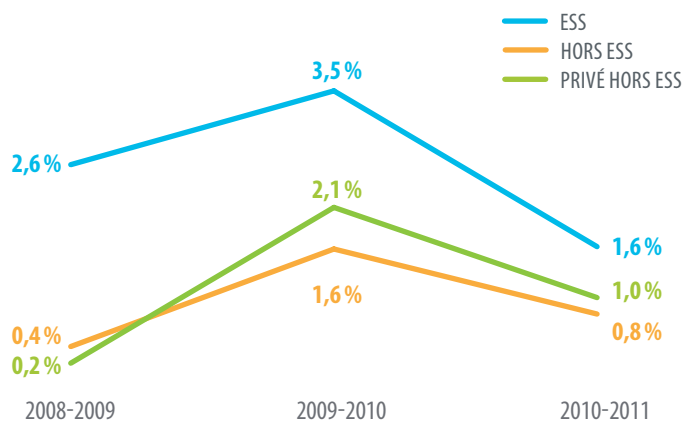
Entre 2010 et 2011, malgré la perte de 28 établissements employeurs, l'ESS insulaire affiche un gain de 140 emplois supplémentaires. Des mouvements se sont opérés dans plusieurs domaines d'activités, certains perdant des établissements (soutien aux entreprises, arts et spectacles, sports et loisirs notamment), tandis que d'autres conservent une tendance positive de création de structures et d'emplois (activités financières et d'assurance, action sociale, information et communication, en particulier).

EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS

	ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIFS AU 31/12	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	RÉMUNÉRATIONS BRUTES	SALAIRE ANNUEL MOYEN BRUT PAR ETP
ASSOCIATION	1 009 (87,5%)	7 314 (85,3%)	6 498 (85,4%)	145 477 146 € (76,5%)	25 783 €
COOPÉRATIVE	85 (7,4%)	812 (9,5%)	747 (9,8%)	31 026 772 € (16,3%)	41 285 €
MUTUELLE	58 (5,0%)	449 (5,2%)	366 (4,8%)	13 700 875 € (7,2%)	37 255 €
FONDATION	1 (0,1%)	SECRET ³	SECRET ³	SECRET ³	SECRET ³
ENSEMBLE ESS	1 153 (7% du total des établissements employeurs)	8 575 (8,7% du total des salariés de la région)	7 612 (8,3% du total des ETP de la région)	190 233 801 €	28 356 €

SOURCE : INSEE CLAP 2011- CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

ÉVOLUTION ANNUELLE DU TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI



SOURCE : INSEE CLAP 2011- CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

La poursuite de cette tendance depuis 2008 dans la création d'emploi souligne l'activité croissante assurée par les acteurs de l'ESS dans ces secteurs. La part de l'emploi de l'ESS apparaît ainsi en constante augmentation et connaît les taux de croissance les plus importants en comparaison du reste du privé et du public.

Les 634 créations en 4 ans, se traduisent par un taux de croissance de 8 points alors qu'il n'est que de 3,2 points pour le reste du privé.

Il convient cependant d'analyser ce phénomène à la lumière d'éléments conjoncturels. Sans avancer de manière absolue que l'ESS résiste mieux à la crise, même si sa place dans l'emploi régional passe de 8,3% à 8,7%, on peut constater que les secteurs qui portent la création d'emplois sont, soit positionnés sur des secteurs marchands (activités financière et d'assurance), soit partenaires de l'action publique (action sociale, santé humaine).

¹ Le secteur des "Activités financières & assurance" comprend l'intermédiation financière (banques, caisses d'épargne, crédit-bail, ...) et les activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (administration de marchés financiers et d'assurance (administration de marchés financiers, gestion de portefeuilles, ...).

² Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services en vue de satisfaire des besoins

³ Le secret statistique est défini dans la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Pour les entreprises, on ne publie aucun résultat qui concerne moins de trois entreprises, ni aucune donnée pour laquelle une seule entreprise représente 85% ou plus de la valeur obtenue (définition INSEE)

C'est d'ailleurs le secteur de l'action sociale qui a gagné le plus d'emplois –490– témoignant davantage d'une situation sociale dégradée et d'une prise en charge des populations précaires et fragiles par des structures de l'ESS se substituant ainsi de plus en plus aux missions des pouvoirs publics qui en délèguent l'exécution (tableau ci-dessous).

En outre, le nombre d'emploi continue d'augmenter, mais dans des proportions plus faibles que par le passé "pré-crise". On comptait ainsi la création nette de 286 postes supplémentaires de 2009 à 2010 contre 140 de 2010 à 2011.

Enfin, il convient de noter que les pertes d'emplois se situent essentiellement dans des secteurs marchands et largement concurrentiels: soutien aux entreprises, commerce et enseignement.

PRINCIPALES ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31/12

	2008	2009	2010	2011	ÉVOLUTIONS DE 2008 À 2011
ACTION SOCIALE	4272	4445	4592	4762	+ 490
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	736	873	798	832	+ 96
SANTÉ HUMAINE	172	163	213	241	+ 69
SPORT ET LOISIRS	340	388	438	379	+ 39
ARTS, SPECTACLES	138	SECRET	145	148	+ 10
HÉBERGEMENT RESTAURATION	51	55	57	52	+ 1
SOUTIEN AUX ENTREPRISES	333	340	311	318	-15
COMMERCE	169	151	149	152	-17
ENSEIGNEMENT	666	612	638	613	-53

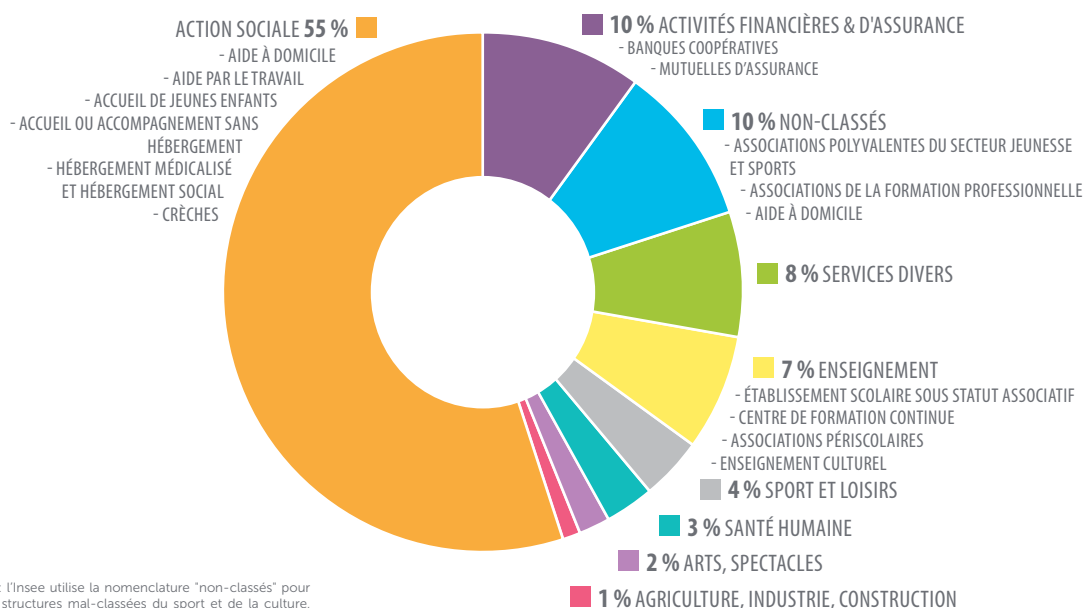
SOURCE : INSEE CLAP 2008 / 2009 / 2010 / 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

STRUCTURE DE L'EMPLOI DE L'ESS EN CORSE

Par définition l'ESS répond aux besoins des citoyens et des territoires où les structures s'implantent. Malgré la grande diversité des secteurs d'activités couverts, plus d'un emploi sur deux est pourvu par le secteur de l'action sociale. L'importance de ce réservoir d'emplois doit être prise en considération à l'heure où une réforme territoriale pourrait conduire à la disparition des départements qui constituent aujourd'hui les principaux financeurs des structures œuvrant dans ce secteur d'activité.

Dans un registre voisin, il est remarquable de constater que le secteur "Activités financière et d'assurance" constitue le second pourvoyeur d'emplois de l'ESS en Corse, permettant d'illustrer l'efficacité du modèle coopératif sur des segments très concurrentiels et de promouvoir le modèle entrepreneurial insuffisamment représenté en Corse.

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



NB: l'Insee utilise la nomenclature "non-classés" pour les structures mal-classées du sport et de la culture, et les structures dont les activités ne trouvent pas de codification adaptée: environnement, solidarité internationale, défense des droits, ...

SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER - CHAMP: EFFECTIFS SALARIÉS AU 31/12

Z

ZOOM SUR LA MUTUALITÉ EN CORSE

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif organisant la solidarité entre leurs membres, et dont les fonds proviennent principalement des cotisations des membres. Ainsi, depuis des décennies, elles ont avant tout un rôle social, et à ce titre, font partie de l'Économie Sociale et Solidaire.

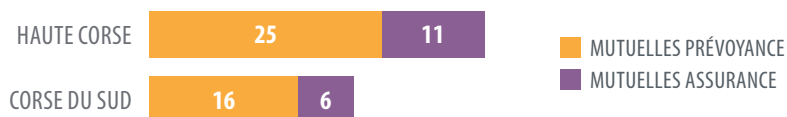
L'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés prévoit la généralisation du droit à la complémentaire santé et à la prévoyance avant le 1er janvier 2016, offrant ainsi une perspective de développement à la mutualité.

Le fonctionnement des mutuelles est régi par le code de la mutualité. Les mutuelles en France agissent en complément de la sécurité sociale obligatoire.

Elles proposent notamment :

- Des complémentaires santé
- De la prévoyance (capital et rentes décès, indemnités journalières maladie et accident, capital et rentes invalidités, ...)
- Des complémentaires retraite
- Gèrent des réalisations sanitaires et sociales

LES MUTUELLES DANS LES DÉPARTEMENTS CORSES



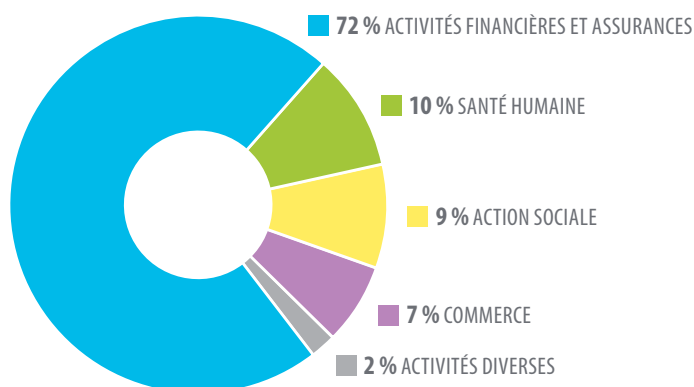
SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

Sont nées aussi les sociétés d'assurance mutuelles, à but non lucratif, sans capital social, dont les membres des structures de gouvernance sont élus par les sociétaires. Les mutuelles d'assurance ne proposaient à l'origine que des contrats d'assurance automobile ou habitation. Elles se sont progressivement diversifiées, notamment dans la santé et dans des produits d'épargne et de prévoyance. Elles partagent avec les mutuelles de santé les règles de fonctionnement démocratique et la non-lucrativité mais elles s'en distinguent par leur régime réglementé par le Code des assurances.

La Corse compte 41 mutuelles de prévoyance et 17 mutuelles d'assurance. Elles emploient 449 salariés soit 5,2% des effectifs de l'ESS insulaire. C'est dans les villes d'Ajaccio et Bastia qu'y sont installées 70,6% des mutuelles corses et dans lesquelles travaillent 90,9% de tous les salariés du secteur mutualiste.

Le salaire brut moyen par équivalent temps plein sur l'année est plus élevé dans les mutuelles d'assurance que dans celles de prévoyance (39250€ contre 37004€).

SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA MUTUALITÉ EN CORSE



SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

PAROLE D'ACTEUR

BERNARD OTTAVIANI

DIRECTEUR DE LA MUTUELLE FAMILIALE DE LA CORSE



60 ans d'actions en faveur de la solidarité des corses, 60 ans d'implication dans les territoires insulaires...

La Mutuelle familiale de la Corse va bientôt fêter ses 60 ans d'actions au service de toute la population. 1ère mutuelle de Corse, elle a prouvé et prouve encore que son engagement dans l'île va au-delà de sa mission de protection santé.

Nous sommes un acteur reconnu de la couverture santé et prévoyance, les trois générations de corses qui nous font confiance peuvent en témoigner.

Cette confiance a pu être gagnée par la qualité de nos prestations, mais également par la construction d'un réseau de proximité, au plus près des besoins des populations. 48 salariés sont au service de plus 55 000 adhérents au sein de 11 établissements répartis sur l'ensemble du territoire, y compris dans

les microrégions. Cette implantation atteste de nos engagements de solidarité intergénérationnelle et territoriale, tant à travers les services rendus, que dans la création de richesses économiques.

À partir d'un socle de valeurs partagées nous participons à la création de richesses qui bénéficient directement à la population et aux territoires.

La Mutuelle familiale de la Corse a su s'adapter à toutes les mutations, à toutes les évolutions imposées par les différentes politiques, sans jamais renier ses valeurs. Nous avons conservé notre cœur de valeurs et renforcé notre ancrage territorial parce que nous avons toujours privilégié l'intérêt des corses. Nous sommes par nature solidaires et nous savons donc que "se serrer les coudes" a du sens dans notre société insulaire. C'est aussi le sens de son adhésion à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Corse (CRESS Corsica).

La Corse qui gagne: celle des synergies positives, créatrices de valeurs

La Corse gagne lorsqu'elle mobilise et fédère les énergies positives. Mettre en synergie les dynamiques créatrices de richesses est un levier non seulement puissant mais également indispensable au développement d'une Corse capable de prospérer, d'innover, de surprendre... et se surprendre.

Lorsque des acteurs régionaux reconnus de l'ESS, partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs, se mobilisent pour promouvoir la capacité de la Corse à grandir, ils témoignent de leur engagement dans la voie de la réussite au service des corses et de la Corse.

Bernard Ottaviani
Directeur de la MFC

LA MUTUELLE FAMILIALE DE LA CORSE EN CHIFFRES

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

48 Salariés

2 Agences à Bastia

2 Agences à Ajaccio

7 Bureaux dans les micro-régions

- Des produits labellisés pour les agents des collectivités territoriales
- Spécialiste dans le domaine des contrats pour les entreprises

UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ÉCONOMIE CORSE

Plus de **55 000** mutualistes

18% de la population corse adhère à la MFC

22 565 003 € de prestations payées en 2013

223% de marge de solvabilité en 2013

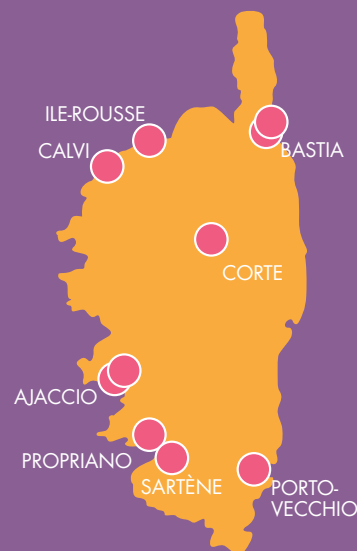
12 598 990 € de fonds propres au 31 décembre 2013

58 ANS D'EXPÉRIENCE MUTUALISTE

- Adhérente à la Fédération des Mutuelles de France
- Affiliation à la Fédération Nationale de la Mutualité Française
- Participation active au développement du Réseau santé mutualiste corse
- Inscription au registre national des mutuelles sous le n° 783 00 56 55
- Membre fondateur de l'Union Mutualiste de Groupe SOLIMUT

PRÉVENTION ET SOLIDARITÉ

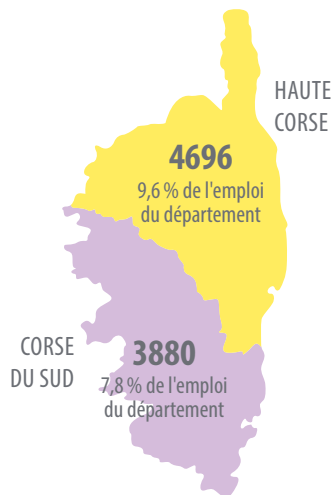
- Développement de nombreuses actions de prévention, de solidarité et d'entraide
- Engagement dans la CMU complémentaire et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire (ACS)
- Diffusion en exclusivité sur la Corse des garanties de prévoyance de la Mutuelle de France prévoyance



2

UNE ANALYSE TERRITORIALE : L'ESS AU NIVEAU INFRARÉGIONAL

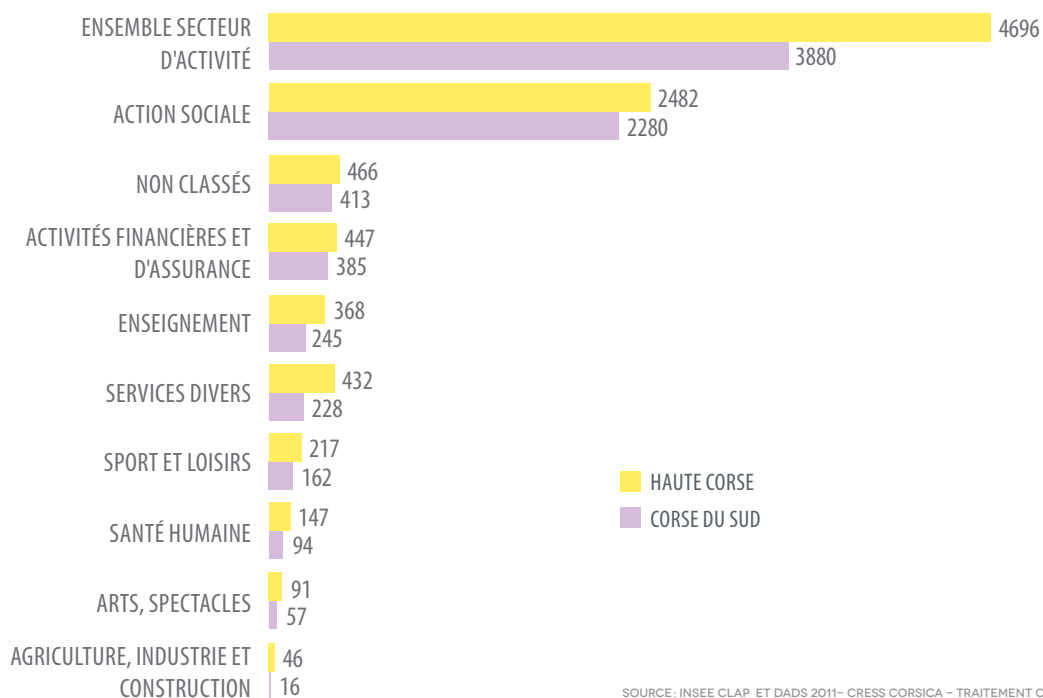
L'ESS DANS LES DEUX DÉPARTEMENTS



	ESS	PRIVÉ HORS ESS	PUBLIC	
% DES MOINS DE 34 ANS	29%	38%	22%	HAUTE CORSE
	29%	37%	22%	CORSE DU SUD
% DES PLUS DE 55 ANS	15%	13%	18%	HAUTE CORSE
	17%	13%	20%	CORSE DU SUD
% DE FEMMES	69%	38%	52%	HAUTE CORSE
	77%	39%	51%	CORSE DU SUD
% DE CDI	59%	81%	16%	HAUTE CORSE
	43%	82%	11%	CORSE DU SUD

Lecture: En Haute-Corse 59% des employés de l'ESS ont un contrat à durée indéterminée contre 81% dans le reste du privé.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉPARTEMENT AU 31/12



SOURCE : INSEE CLAP ET DADS 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER - CHAMP : EFFECTIFS SALARIÉS AU 31/12, ESS ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

Les emplois de l'ESS sont inégalement répartis entre les deux départements. Avec 4 696 emplois, la Haute-Corse se rapproche de la moyenne nationale en constituant 9,6% du total des emplois du département.

La part en Corse du sud y est inférieure de près de 2 points à celle du nord. Avec 3 880 emplois, l'ESS ne représente que 7,8% du total des emplois.

Compte-tenu de la nature très proches des tissus économiques des deux départements, il est permis de penser que les relais de croissance et de création d'emploi dans l'ESS se concentrent en Corse-du-Sud dans les années qui viennent.

La part des femmes dans l'ESS est de 11 points supérieure en Corse du sud, et les CDI sont plus nombreux en Haute-Corse, 59% contre 43%.

L'ESS DANS LES ZONES D'EMPLOIS EN CORSE



Dans toutes les zones d'emploi, les effectifs salariés de l'ESS montrent des caractéristiques structurelles similaires: un grand nombre d'emploi seniors, une large majorité de femmes, un grand nombre de petites structures et l'action sociale comme premier secteur d'activité employeur.

La part de l'ESS dans l'emploi territorial présente d'importants écarts selon les zones géographiques insulaires. Elle varie de manière significative entre 4,9% à Porto-Vecchio et 12,2% à Corte, démontrant l'importance de l'ESS dans les zones rurales intérieures.

Pour cinq zones d'emplois sur sept, la part de l'emploi salarié ESS par rapport à l'ensemble du privé est supérieure au total régional (12,8%), atteignant plus d'un quart de l'emploi privé sur Corte.

Le nombre de salariés de l'Économie Sociale et Solidaire rapporté à la population résidante d'un territoire oscille entre 16 et 35 pour 1000 habitants.

Les zones d'emplois de Ghisonaccia – Aleria et Corte se distinguent de l'ensemble, territoires où l'emploi public est moins important, avec un poids de l'ESS dans l'emploi local (privé et public) nettement supérieur à la moyenne régionale (8,7%), soit respectivement 11,3% et 12,2%.

L'ESS dans la zone Ghisonaccia – Aleria est très peu diversifiée. Fortement constituée de coopératives (20%) en comparaison de la moyenne régionale (7,4%) témoignant de l'importance de la coopération agricole dans cette région. On recense en effet au sein des coopératives de la plaine orientale 1/3 des salariés du secteur agricole. Par ailleurs, près de 70% des effectifs de l'ESS de ce secteur œuvrent dans le domaine de l'action sociale ce qui positionne ces deux secteurs d'activités comme les deux quasi-unique pourvoyeurs d'emplois dans l'ESS dans cette zone d'emploi.

EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS PAR ZONE D'EMPLOI

ZONE D'EMPLOI	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS	EMPLOIS DE L'ESS	PART DE L'EMPLOI TOTAL ESS	POIDS DE L'ESS DANS L'EMPLOI TOTAL (PUBLIC/PRIVÉ)	POIDS DE L'ESS DANS L'EMPLOI PRIVÉ	SALARIÉS ESS POUR 1000 HABITANTS
AJACCIO	380	3168	36,9%	8,3%	13,4%	29
PORTO-VECCHIO	83	432	5,0%	4,9%	6,1%	16
SARTÈNE - PROPRIANO	41	280	3,3%	9,6%	13,1%	26
BASTIA	423	3471	40,5%	9,5%	13,7%	29
CALVI - ILE-ROUSSE	101	353	4,1%	7,2%	9,5%	16
CORTÉ	70	424	4,9%	12,2%	25,7%	35
GHISONACCIA - ALERIA	55	448	5,2%	11,3%	14,1%	29
TOTAL RÉGIONAL	1153	8576	100%	8,7%	12,8%	27

SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

En centre Corse, si on considère seulement l'emploi salarié privé, la part de l'ESS est de 26%, doublant la moyenne régionale (12,8%). C'est plus d'un salarié sur quatre du secteur privé qui travaille dans une structure de l'ESS dont près d'un sur deux dans un établissement appartenant à l'action sociale. Cas intéressant, ce poids important dans l'emploi privé alors que la part dans l'emploi total est "seulement" de 12,2% (ce qui est tout de même le meilleur ratio insulaire) démontre une hypertrophie du secteur public, qui peut être notamment expliquée par la présence de l'Université.

Les deux zones d'emplois d'Ajaccio et Bastia malgré une place relative moins importante dans l'emploi total (respectivement 8,3 et 9,5%), concentrent plus des 3/4 des salariés de l'ESS en Corse. D'ailleurs l'emploi de l'ESS représente plus de 13% de l'emploi privé de ces territoires.

La zone d'emploi Sartène – Propriano présente des caractéristiques communes aux zones rurales. L'ESS constitue un réservoir d'emplois important avec

9,6% de l'emploi total et 13,1% de l'emploi privé. Toutefois, avec seulement 3,3% des effectifs salariés de l'ESS, cette zone d'emploi présente sans doute un potentiel de développement important en termes de création d'emploi. Il s'agit probablement d'un territoire relais à développer.

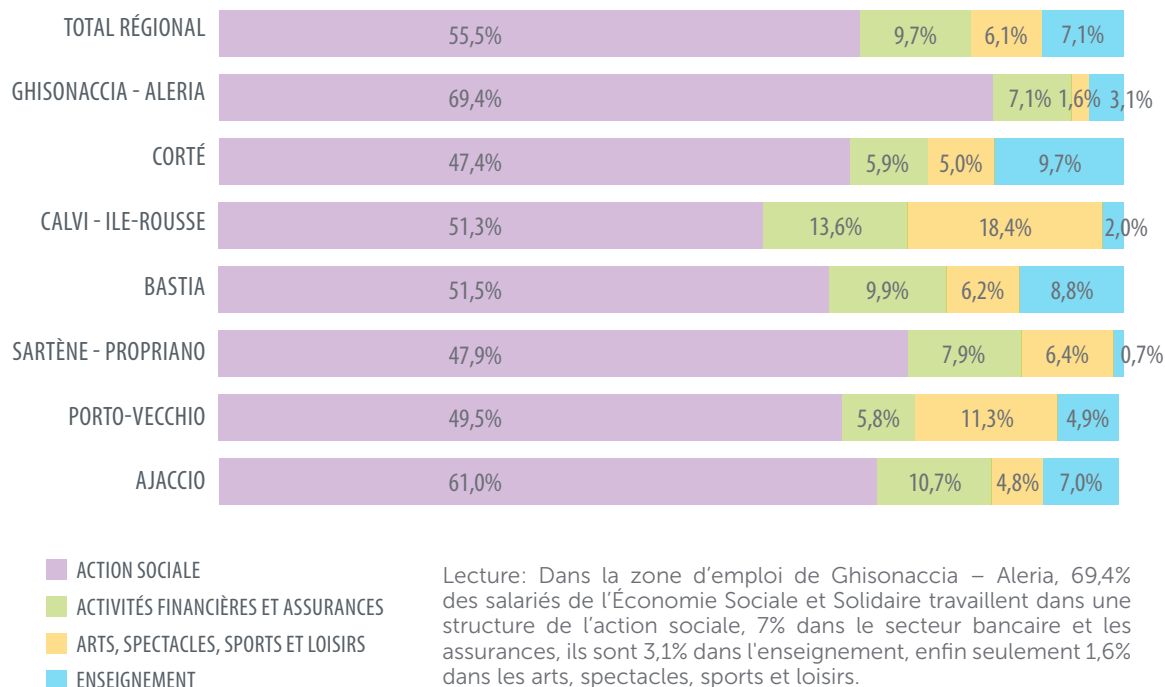
Les zones de Porto-Vecchio et Calvi- Ile-Rousse se différencient par une prégnance moins élevée de l'ESS en comparaison de la moyenne régionale et des autres zones, essentiellement due au poids du tourisme dans ces régions. Si les valeurs relatives sont moins importantes, le poids de l'ESS dans ces régions est cependant conséquent en valeurs absolues, concentrant tout de même 5% et 4,1% des emplois de l'ESS en Corse. Une analyse de secteurs d'activités occupés par l'ESS révèle que l'action sociale comme partout ailleurs prédomine mais le secteur des "Arts, spectacles, sport et loisirs" y est plus dynamique leurs parts étant les plus élevées dans l'emploi ESS, soit 11% dans l'extrême sud et 18% en Balagne, tandis que les autres zones atteignent au plus 6%.

EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS DANS LES FAMILLES DE L'ESS PAR ZONE D'EMPLOI

ZONE D'EMPLOI	ACTION SOCIALE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ASSURANCES	AGRICULTURE, INDUSTRIE CONSTRUCTION	ARTS, SPECTACLES, SPORT, LOISIRS	ENSEIGNEMENT	NON CLASSÉS	SANTÉ HUMAINE	SERVICES DIVERS	
AJACCIO	85	29	5	93	19	99	7	43	ÉTABLISSEMENTS
	1932	338	14	152	222	241	81	188	EMPLOIS
PORTO VECCHIO	15	6	0	26	6	22	2	6	ÉTABLISSEMENTS
	214	25	0	49	21	95	13	15	EMPLOIS
SARTÈNE PROPRIANO	8	4	1	11	1	11	0	5	ÉTABLISSEMENTS
	134	22	2	18	2	77	0	25	EMPLOIS
BASTIA	70	34	4	106	26	117	11	55	ÉTABLISSEMENTS
	1789	342	22	215	306	314	141	342	EMPLOIS
CALVI ILE ROUSSE	11	10	1	39	3	23	1	13	ÉTABLISSEMENTS
	181	48	2	65	7	25	6	19	EMPLOIS
CORTÉ	9	7	1	11	4	29	0	9	ÉTABLISSEMENTS
	201	25	1	21	41	100	0	35	EMPLOIS
GHISONACCIA ALERIA	11	5	6	14	2	8	0	9	ÉTABLISSEMENTS
	311	32	21	7	14	27	0	36	EMPLOIS

SOURCE: INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS LES 4 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉS EMPLOYEURS DE L'ESS



SOURCE: INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

UN TERRITOIRE DANS LES TERRITOIRES : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL CORSE

Créé en 1972 sur les départements de Corse du sud et de Haute-Corse, le Parc Naturel Régional Corse (PNRC) est composé de 145 communes à dominante rurale.

Le Parc de Corse, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, fait l'objet d'un projet concerté de développement, fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine, mené par tous les partenaires. Ce projet de territoire a pour vocation la protection et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et humain par une politique d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement. L'Économie Sociale et Solidaire de par ses fondamentaux, ses valeurs, et la place qu'elle occupe au sein de ces territoires, doit faire l'objet d'une attention particulière au sein du PNRC.

Les communes du PNRC regroupent 13% de l'emploi salarié de l'île. Environ 13% des salariés de l'ESS en Corse le sont dans une structure implantée en zone rurale dont 70% sont des femmes. Quasi-exclusivement constituée d'associations (94%), l'ESS dans le périmètre du parc régional intervient dans nombreux secteurs d'activité en particulier au sein du territoire centre Corse, qui accueille également des banques, assurances et mutuelles ressortissantes de l'ESS. Toutefois le secteur reste très faiblement représenté par rapport aux zones urbaines (12% pour Bastia et Ajaccio).

Certains secteurs sont totalement absents en milieu rural, c'est le cas de structures de commerce, soutien aux entreprises ou encore d'hébergement et restauration.

Plus de la moitié des salariés de l'ESS du périmètre du PNRC travaillent dans le secteur de l'action sociale, dont plus des 2/3 dans l'aide à la personne.



■ PÉRIMÈTRE ACTUEL DU PNRC

EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS DANS LES FAMILLES DE L'ESS DANS LE PNRC

	ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIFS AU 31/12
AGRICULTURE, INDUSTRIE, CONSTRUCTION	1	1
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	14	56
ENSEIGNEMENT	12	73
SANTÉ HUMAINE	2	13
ACTION SOCIALE	27	604
Hébergement médico-social et social	4	139
Action sociale sans hébergement	23	465
ARTS, SPECTACLES	16	42
SPORT ET LOISIRS	31	35
NON-CLASSES	65	216
DIVERS	23	64
TOTAL	191	1104

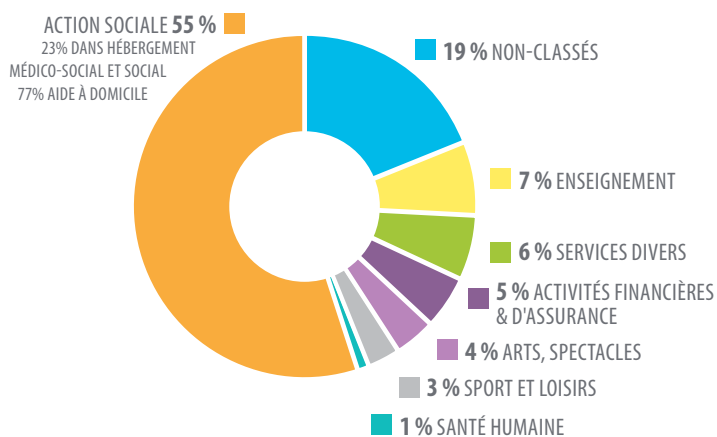
SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS PAR FAMILLE JURIDIQUE DANS LE PNRC

	ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIFS AU 31/12
COOPÉRATIVES	10	43
MUTUELLES	8	23
ASSOCIATIONS	173	1038
TOTAL ESS PNRC	191	1104

SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LE PNRC



SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER - CHAMP : EFFECTIFS SALARIÉS AU 31/12

SALAIRE HORAIRE NET EN EURO DANS LE PÉRIMÈTRE DU PNRC

	ESS	PRIVÉ HORS ESS	PUBLIC
SALAIRE HORAIRE NET	10,50 €	10,60 €	13,40 €
SALAIRE HORAIRE NET FEMME	9,90 €	9,90 €	12,70 €
SALAIRE HORAIRE NET HOMME	11,80 €	11,00 €	13,90 €

SOURCE : INSEE DADS 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER - SALAIRE HORAIRE NET EN EURO DANS LE PÉRIMÈTRE DU PNRC

L'ESS a versé en 2011, plus de 19 millions de salaires bruts à ses salariés du rural, soit 10% des salaires de cette économie. Alors que le salaire brut moyen de l'ESS et du reste du privé marque une différence en défaveur de la première, les salaires horaires nets en zone rurale sont similaires à ceux du privé.

Cela est particulièrement le cas concernant les femmes, les hommes ont eux, un salaire horaire net supérieur de 80 centimes d'euro dans l'Économie Sociale et Solidaire, témoignant d'une encore plus forte inégalité hommes - femmes de presque 2€. Cependant ce déséquilibre est à mettre en corrélation avec la prédominance de l'action sociale et de l'aide à la personne dans ce secteur.

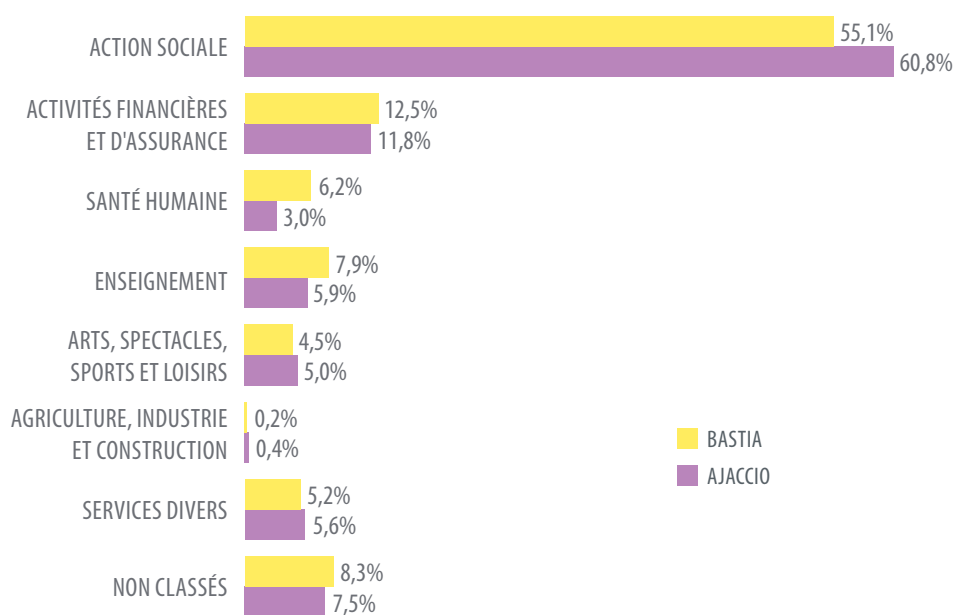
L'ESS DANS LES DEUX GRANDES VILLES INSULAIRES: AJACCIO ET BASTIA

Les volumes d'emplois et d'établissements de l'ESS sont concentrés dans les deux grandes agglomérations de l'île. Ajaccio et Bastia réunissent 43,3% des structures et 56,4% des salariés de l'ESS en Corse. On note une dichotomie des secteurs d'activités entre zones urbaines et rurales. Les principaux secteurs d'activités investis par l'ESS sont caractéristiques des zones d'implantations: les banques et assurances, l'action sociale, la santé, l'enseignement, les arts, spectacles, sports et loisirs sont essentiellement concentrés en ville.

Ces activités, en nombre, y sont bien évidemment moins nombreuses dans le secteur rural, mais appréciées de manière relative par rapport à l'ensemble des activités, leurs présences par rapport au milieu urbain y est quasi semblable.

L'ESS est ainsi constitutive de la vie sociale, sanitaire, sportive et culturel des territoires ruraux, alors qu'ils peuvent n'être "que" des compléments d'une offre marchande en zone urbaine. Seul le secteur des activités financières et assurances présente un différentiel important entre monde urbain et zones rurales (12% urbain et 5% rural).

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ À BASTIA ET AJACCIO



SOURCE : INSEE CLAP 2011 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT OER - CHAMP : EFFECTIFS SALARIÉS AU 31/12

Z

ZOOM SUR L'EMPLOI PAR L'INSERTION À AJACCIO

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

DES CHANTIERS D'INSERTION AVEC L'ASSOCIATION FALEPA



L'association FALEPA a développé des actions d'insertion professionnelle en articulation avec son projet social et territorial. Elle porte ainsi cinq chantiers d'insertion dont les bénéficiaires, mobilisés sur un plan individuel et collectif, ont pu acquérir des compétences techniques relatives aux différents métiers. En fin de cursus, une mise en situation professionnelle leur permet de tester, voire d'ajuster, leur projet professionnel afin que l'expérience acquise débouche sur un emploi.

DES ACTIVITÉS

- Chantier de récupération de meubles et d'électroménager
- Chantier garage alternatif et centre de mobilité
- Chantier rénovation intérieure
- Chantier aménagement et entretien des espaces naturels
- Chantier rénovation du patrimoine (église St Erasme à Ajaccio)

CENTRÉES SUR LA PERSONNE ET LE TERRITOIRE



À TRAVERS UNE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

La mise en situation de travail est un levier pour un apprentissage professionnel:

- C'est un lieu d'apprentissage des règles de l'entreprise
- C'est un lieu facilitateur de l'accès au travail
- C'est un lieu d'élaboration du projet professionnel

M

MÉTHODOLOGIE

Le périmètre de l'ESS a été établi en collaboration avec l'INSEE et les méthodologies de traitement sont harmonisées au sein du réseau national des Observatoires de Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire.

CHAMP DE L'ESS :

Le périmètre observé concerne les seules structures ayant une fonction d'employeur. Ce périmètre regroupe les établissements sous catégories juridiques d'association, coopérative, mutuelle et fondation (économie sociale). Les structures de l'économie solidaire ayant d'autres formes juridiques ne sont actuellement pas comptabilisées, mais leur incorporation aurait un impact statistique limité.

HORS ESS :

Le champ HESS regroupe l'ensemble des établissements et des salariés du secteur public (État, collectivités territoriales, établissements publics) et du secteur privé marchand dont les statuts juridiques ne relèvent pas de l'ESS.

ARTICULATION DES SOURCES INSEE CLAP ET DADS :

La source Insee Clap est utilisée depuis 2008 par le réseau des Observatoires de l'ESS pour déterminer les volumes nationaux et régionaux de l'ESS. La source Clap résulte de la mise en cohérence des sources DADS, URSSAF, MSA et des données de la Fonction publique d'État. Elle est la source utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est donc devenue la référence pour les comptages par territoire, a fortiori pour les comptages régionaux et nationaux, des volumes d'entreprises et d'emplois.

La base DADS est utilisée pour les analyses en termes de structures d'emploi sur les indicateurs absents de la source Clap (tranches d'âge, taille d'entreprise, conditions d'emploi, ...).

La présente publication articule ces deux sources d'information. Certaines données issues de Clap et DADS sont absentes des tableaux et graphiques présentés. Elles sont soit égales à zéro, soit non significatives ou masquées par les règles prédéfinies par l'Insee de "secret statistique".

Ces données Insee et Clap et DADS sont livrées systématiquement 2 ans après leur date de collecte, ainsi les données traitées dans ce document portent sur les années disponibles les plus récentes: 2011

LES 4 FORMES JURIDIQUES DE L'ESS :

- **ASSOCIATION** : les associations déclarées, les associations intermédiaires, les associations d'insertion par l'activité économique, les associations reconnues d'utilité publique et les groupements d'employeurs.
- **COOPÉRATIVE** : les formes SARL (Sociétés anonymes à responsabilité limitée), SA (Sociétés anonymes) et sociétés civiles coopératives de construction, de consommation, de commerçants, entre médecins, artisanales, agricoles, bancaires, de transport, de production (SCOP), d'intérêt collectif (SCIC), d'intérêt maritime, de HLM, d'intérêt collectif agricole (SICA), d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA) et sociétés de caution mutuelle.
- **FONDATION** : tout type de fondation qui n'est pas sous égide d'une autre fondation (par exemple de la fondation de France), et en particulier les fondations d'entreprises.
- **MUTUELLE** : les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles santé et prévoyance).

LES INDICATEURS OBSERVÉS :

Les termes emplois et effectifs correspondent aux postes non annexes au 31 décembre de l'année (c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail) hors intérimaires. Si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou la durée de l'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5, on considère que l'on est en présence d'un poste non annexe.

P

PRINCIPES DE L'ESS

Les valeurs de l'ESS remontent au 19^{ème} siècle, portées par des initiatives citoyennes au service de la solidarité dans l'économie. L'ESS est entrée dans le droit français en 1981 avec la création de la Délégation interministérielle à l'économie sociale (DIES). Cette délégation est aujourd'hui une mission interministérielle, la MIESES.

L'Économie Sociale et Solidaire est un mode d'entreprendre adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes:

UNE FINALITÉ D'INTÉRÊT GÉNÉRAL OU COLLECTIF :

Le projet des structures de l'ESS privilégie l'intérêt collectif (de ses membres, de ses salariés ou des bénéficiaires de son action) sur l'intérêt individuel, qu'il s'agisse de créer et maintenir des emplois durables et de qualité, de mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement ou de contribuer à la réduction des inégalités et à la cohésion sociale.

UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Les structures de l'ESS placent les hommes et les femmes associés au projet au cœur du processus de décision selon le principe "une personne, une voix", élisent leurs dirigeants et associent les parties prenantes à l'exercice du pouvoir.

UNE LIBRE ADHÉSION :

L'adhésion, tout comme la sortie d'une structure de l'ESS est un choix individuel qui ne peut être imposé.

UNE LUCRATIVITÉ LIMITÉE :

Les structures de l'ESS affirment la primauté de l'homme par rapport au capital. Elles encadrent les échelles de salaires, limitent ou refusent la rémunération du capital et affectent les excédents réalisés au développement du projet.

UN ANCRAGE TERRITORIAL ET UNE MOBILISATION CITOYENNE :

Les structures de l'ESS s'appuient sur l'ensemble des acteurs de leurs territoires (collectivités territoriales, entreprises, usagers...). Elles ont pour objectif de faire des citoyens les contributeurs aussi bien que les bénéficiaires, du progrès économique, social et écologique.

L

LA LOI ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le projet de loi Économie Sociale et Solidaire a été adopté le 21 juillet 2014, soit un an après sa présentation en Conseil des ministres, le 24 juillet 2013. Le texte vise à encourager un changement d'échelle de l'Économie Sociale et Solidaire dans tous ses aspects, afin de construire avec les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement.

La loi sur l'Économie Sociale et Solidaire a été promulguée par le président de la République le 31 juillet 2014 et publiée au Journal officiel le 1^{er} août 2014.

LA LOI ESS RÉPOND À 5 OBJECTIFS :

- Reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique
- Consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs de l'ESS
- Redonner du pouvoir d'agir aux salariés
- Provoquer un choc coopératif
- Renforcer les politiques de développement local durable

LA RECONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

La loi l'ESS pose pour la première fois une définition du périmètre de l'Économie Sociale et Solidaire. La notion d'entreprise de l'ESS regroupe dorénavant les acteurs historiques de l'économie sociale, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, mais aussi de nouvelles formes d'entrepreneuriat social: les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, et qui font le choix de s'appliquer à elles-mêmes les principes de l'Économie Sociale et Solidaire.



Parc technologique,
ZA d'Erbajlo
20600 Bastia
Tél : 04 20 00 50 22

www.corse-competences.fr
helene.maestracci@corse-competences.fr



Rue Aspirant Michelin,
Les Jardins du Centre, Bât. E2
20090 AJACCIO
Tél : 09 60 17 01 40

www.cress-corsica.org
yannick.leger@cress-corsica.org

